Nations Unies ESCAP/81/29

Conseil économique et social

Distr. générale
21 février 2025

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatre-vingt-unième session
Bangkok, 21-25 avril 2025
Point 8 de l'ordre du jour provisoire*
Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission

Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission**

Résumé

Le présent document est soumis pour examen à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Il porte sur les activités menées par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission pendant la période allant de juin 2024 à février 2025. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport et formuler des observations à son sujet.

I. Introduction

1. Le présent document porte sur les activités menées par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission pendant la période allant de juin 2024 à février 2025. Le Comité consultatif a décidé que M. Hun Saroeun (Cambodge) remplirait les fonctions de rapporteur du Comité consultatif et serait chargé de présenter son rapport à la quatre-vingt-unième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

II. Activités du Comité consultatif

2. Le Comité consultatif a tenu six sessions ordinaires au cours de la période considérée.

3. Le secrétariat a informé le Comité consultatif de ses activités et de celles de la Commission, ainsi que de son rôle et de son travail, notamment en ce qui concerne sa position dans le système des Nations Unies pour le développement.

* ESCAP/81/1.

** Le présent document a été soumis tardivement car le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission devait examiner le rapport à sa 417e session, tenue le 20 février 2025.

Merci de recycler

4. À ses sessions ordinaires, le Comité consultatif a examiné, entre autres, les questions suivantes :

a) Préparatifs de la quatre-vingt-unième session de la Commission : le Comité consultatif a été informé par le secrétariat des préparatifs de la quatre-vingt-unième session de la Commission et lui a fourni des indications, notamment au sujet de l'élaboration de son ordre du jour et de son programme provisoires ;

b) Textes issus de la quatre-vingtième session de la Commission : lors de l'examen des textes issus de la quatre-vingtième session de la Commission, le Comité consultatif a examiné les principaux résultats de la session, notamment les quatre résolutions adoptées par la Commission. Le Comité consultatif a fourni des orientations concernant l'application par le secrétariat des résolutions adoptées par la Commission ;

c) Projet de calendrier des réunions de la Commission pour 2025 et projet de calendrier des réunions intergouvernementales pour 2026 : le Comité consultatif a pris note du projet de calendrier des réunions pour les deux années et conseillé le secrétariat sur les aspects liés au calendrier et à l'organisation ;

d) Examen des préparatifs et des textes issus des réunions suivantes :

i) Onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable ;

ii) Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques ;

iii) Huitième session du Comité du développement social ;

iv) Huitième session du Comité de l'environnement et du développement ;

v) Huitième session du Comité des transports ;

vi) Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+30 ;

vii) Neuvième session du Comité de statistique ;

viii) Consultation régionale de haut niveau sur le financement du développement en Asie et dans le Pacifique ;

e) Examen des préparatifs des réunions suivantes :

i) Troisième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique ;

ii) Treizième Forum international sur l'énergie au service du développement durable ;

iii) Deuxième Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ;

iv) Douzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable ;

v) Vingt-huitième session du Comité consultatif intergouvernemental pour le programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable ;

vi) Deuxième session du Comité du commerce, de l'investissement, des entreprises et de l'innovation commerciale ;

f) Examen des textes issus des réunions des institutions régionales suivantes :

i) Dix-neuvième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement ;

ii) Vingtième session du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable ;

iii) Vingtième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie ;

iv) Neuvième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes ;

v) Vingtième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ;

vi) Dix-neuvième session du Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale.

5. Les membres du Comité consultatif ont activement contribué aux bons résultats des réunions intergouvernementales qui se sont tenues depuis la précédente session de la Commission. En siégeant au bureau de ces réunions, plusieurs représentant(e)s ont aidé à orienter les débats vers une conclusion positive.

6. Le présent document concerne les activités du Comité consultatif pendant la période allant de juin 2024 à février 2025. Toutefois, il convient de noter que, dans le cadre du Groupe de travail informel des projets de résolution, les membres du Comité consultatif ont aussi contribué de manière déterminante à dégager un consensus entre les États membres sur les textes issus de la quatre-vingtième session de la Commission. De la même manière, les membres du Comité consultatif devraient jouer un rôle important en facilitant la recherche d'un consensus en amont de la quatre-vingt-unième session de la Commission.

7. Le secrétariat a présenté au Comité consultatif le projet de plan-programme pour 2026.

8. La Secrétaire exécutive a régulièrement informé le Comité consultatif : a) de ses activités relatives au travail de l'Organisation des Nations Unies et de la Commission, ainsi que des résultats de sa participation et de ses interventions lors des principales réunions ; b) de la coopération entre les États membres et le secrétariat ; c) des questions administratives et programmatiques concernant la Commission. De plus, elle a présenté au Comité consultatif ce que la Commission a accompli en 2024. Dans ce contexte, le Comité consultatif a été invité à communiquer au secrétariat des orientations sur ses activités futures et à porter à son attention les autres questions et réalisations qui, en 2025, pourraient aider la Commission à renforcer l'appui qu'elle apporte aux États membres.

9. Le Comité consultatif a remercié la Secrétaire exécutive de ses exposés, qu'il a trouvés utiles et instructifs.

III. Conclusions

10. Lors des sessions du Comité consultatif tenues pendant la période considérée, le secrétariat a régulièrement informé les États membres des principales questions soulevées par les travaux de l'ONU et de la Commission. Les membres du Comité consultatif ont activement participé aux réunions intergouvernementales tenues depuis la précédente session de la Commission, notamment en siégeant dans les bureaux, ce qui a contribué au succès de ces réunions. Le Comité consultatif a posé des questions et formulé des orientations sur des questions importantes intéressant la Commission et le secrétariat, notamment sur la mise en œuvre des résolutions adoptées par la Commission et l'organisation de différentes réunions intergouvernementales et initiatives du secrétariat.

11. La Commission souhaitera peut-être prendre note du présent document et formuler des observations à son sujet.